

Services Techniques / Pôle Espaces Publics
N/Réf. : SC/SR/FD/25/AUT/142
Affaire suivie par Françoise DOMERGUE
fdomergue@bourgoinjallieu.fr
Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public
Quinzaine de la parentalité

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

La Cité des Familles (CAF), 45 avenue Maréchal Leclerc – 38300 BOURGOIN-JALLIEU, à organiser la quinzaine de la parentalité :

- Au Parc des Lilattes le samedi 14 juin 2025 de 11h00 à 19h30.

L'accès véhicule pourra se faire depuis le passage Dolbeau en empruntant exclusivement les allées goudronnées et uniquement pour des opérations de chargement / déchargement. Le restant de la journée, les véhicules devront être stationnés à l'extérieur du parc. Clé à venir chercher aux services techniques. Bien refermer après chaque passage.

En cas d'usage de barnums accolés, leur surface totale devra être inférieure à 40m² et respecter les conditions d'utilisation du fournisseur.

Les lieux devront être rendus propre.

A Bourgoin-Jallieu, le mercredi 30 avril 2025



Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts

